



Labège, le 08 septembre 2021

**Compte rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 07 septembre 2021
à 20 h 30
salle des fêtes**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claire FABRE, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Martine LAVERGNE, Serge MILHET, Christelle PAILLÉ, Frédéric PICHON, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC

Absents excusés :

Anne FAURES, Lauriane GARCIA, Laurent GONZALEZ

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Sandrine LASSUS
Cécile GOMIERO à Claire SEVERAC
Cécile LAUR à Eric CHERDO
Frédéric PERROT à Fabrice BAUDEAU
Anne VINCENT à Laurent CHERUBIN

Désignation du secrétaire de séance :

☞ Karine ROVIRA est désignée secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 1^{er} septembre 2021 est fait sur l'évolution de la pandémie de Covid-19 et la stratégie de vaccination concernant le département de la Haute-Garonne.

Un rappel des endroits où le passe sanitaire est obligatoire est précisé et notamment l'obligation pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans de le présenter à compter du 30 septembre 2021.

Le maire énonce que le mercredi 08 septembre 2021 de 16 h 00 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Labège (Rue de la Croix Rose), les équipes de Fibre 31 et de Haute-Garonne Numérique organisent une réunion publique relative à l'installation de la fibre sur la commune de Labège.

A cette occasion les administrés pourront rencontrer des techniciens, opérateurs et poser des questions sur l'installation et le déploiement de la fibre. Divers sujets seront abordés :

- L'éligibilité des foyers,
- Les raccordements techniques,
- Les différents abonnements existants.

En prévision de l'ouverture du Numéri'Lab, le tiers-lieu autour du numérique, prévue le 27 septembre, deux événements sont programmés :

- Le 14 septembre 2021 à 18h : réunion publique de présentation à la salle du conseil municipal
- Le 25 septembre 2021 de 9h à 12h et de 14h à 16h : journée portes ouvertes, informations, inscriptions et visite de ce nouveau lieu.

L'inauguration de la salle des fêtes est prévue le 27 novembre 2021. A cette occasion, il sera dévoilé le nom de la salle et les administrés pourront visiter tous les espaces intérieurs de la salle.

Afin de gérer les flux de personnes, les administrés sont invités à s'inscrire dès à présent :

- en ligne sur le site de la ville de Labège,
- ou déposer à la mairie le formulaire papier distribué avec le bulletin municipal septembre-octobre 2021.

Pour assister aux événements ci-dessus, il faudra présenter un passe sanitaire valide.

Par arrêté ministériel en date du 27 juillet 2021, publié au journal officiel du 31 août 2021, la commune de Labège a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » qui s'est produit du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020.

Les personnes concernées par le phénomène qui n'ont pas encore déclaré leur sinistre disposent d'un délai de 10 jours à compter du 31 août 2021 pour présenter leur dossier auprès de leur assureur.

Vous trouverez le présent arrêté :

- Sur le site de Labège rubrique « Arrêté de reconnaissance de catastrophes naturelles relatif à la sécheresse 2020 »
- En sollicitant la mairie : par téléphone au 05.62.24.44.44 ou par mail accueil@ville-labege.fr

Il a été diffusé aux membres du conseil une vidéo présentant les points marquants du conseil de communauté du Sicoval du 05 juillet 2021. La vidéo est consultable via le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=vdLLxFAFI9g>

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Madame Claire FABRE en tant que conseillère municipale à la place de Madame Laurence BOUCHET qui a présenté sa démission le 15 juillet 2021.

Le tableau du conseil municipal a été modifié en ce sens.

Approbation à l'unanimité.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2021**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 06 juillet dernier.

3. **Octroi de la protection fonctionnelle à un élu**

Approbation à l'unanimité.

4. **Participation de la commune aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques. Abroge et remplace la délibération n° 012D_2021 du conseil municipal de Labège en date du 02 mars 2021**

Approbation à l'unanimité.

5. **Régie des transports labégeois (RTL) : modification du nombre de licences et nomination d'un nouveau directeur**

Approbation à l'unanimité.

6. **Règlement intérieur du tiers-lieu autour du numérique**

Approbation à l'unanimité.

III. CULTURE

7. **Adoption de la convention de résidence d'artistes - Maison Salvan**

Approbation à l'unanimité.

8. **Convention pour l'exposition d'une œuvre produite par un artiste**

Approbation à l'unanimité.

9. **Participation au projet culture-santé dans le cadre des activités de la Maison Salvan**

Approbation à l'unanimité.

IV. COMPTABILITÉ – FINANCES

10. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Approbation à l'unanimité.

11. Tarifs applicables aux usagers du tiers-lieu autour du numérique

Approbation à l'unanimité.

12. Exonération partielle des tarifs de la taxe locale sur les publicités extérieures (TLPE) 2021 à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19

Approbation à l'unanimité.

V. MARCHÉS PUBLICS

13. Avenant n°1 de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour le marché de gestion de l'école intercommunale de musique du sud-est toulousain (EIMSET)

Approbation à l'unanimité.

VI. RESSOURCES HUMAINES

14. Modification de la délibération n° 064D_2021 : Requalification du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e classe à 35 h 00 en emploi non permanent. Requalification et changement de catégorie pour le poste de médiateur numérique à 17 h 30

Approbation à l'unanimité.

VII. VOIRIE

15. Approbation de la convention d'attribution de fonds de concours pour la réalisation de travaux de voirie aux abords de l'aire du Rachai

Approbation à l'unanimité.

VIII. TRAVAUX, MARCHÉS ET DÉCISIONS EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux, marchés et décisions pris en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 33 et donne la parole au public pour des questions diverses.